



Le Snetaa-eil appelle à la grève le 18 octobre 2007

**Le Snetaa-eil condamne la loi Fillon de 2003
sur les retraites et les pensions qui porte
le nombre d'annuités exigibles à 40
et au-delà à partir de 2008**

Le Snetaa-eil exige:

- La sauvegarde du Code des pensions civiles et militaires
- Le retour aux 37,5 annuités pour tous, public-privé, (2 % par annuité)
- Le calcul de la pension sur les 6 derniers mois
- Le maintien du statut de fonctionnaire d'Etat et des statuts nationaux des enseignants
- Le maintien de la définition des obligations de service en heures de cours hebdomadaires dans les disciplines de recrutement sans annualisation ni globalisation
- La réouverture des concours de recrutement dans toutes les spécialités, l'annulation des suppressions et la création des postes nécessaires